

L'actu du jour

Interdit aux femmes, aux fumeurs, aux vieux...

Une étude récente* explique que les causes de discrimination au travail sont de plus en plus nombreuses. Des demandeurs d'emploi sont ainsi rejetés parce qu'ils sont obèses, fumeurs, vieux, handicapés.

Dans certains pays, les entreprises font passer des tests génétiques à aux candidats. Si un test révèle que le candidat risque d'avoir une maladie, il ne sera pas embauché... Une étude du Bureau international du travail explique ainsi que les entreprises multiplient les critères pour recruter leurs employés. Jusqu'à maintenant, la discrimination au travail concernait surtout les femmes, les handicapés et les étrangers : ils ont moins de possibilités de trouver un emploi que les autres.

Aujourd'hui, cette discrimination est plus large. Elle concerne les personnes âgées, obèses, homosexuelles, atteintes du Sida ainsi que les fumeurs. Certaines entreprises engagent aussi des détectives pour enquêter sur la vie des candidats ! Si le candidat n'a pas une vie jugée « saine », il ne sera pas embauché. Jusqu'où peuvent aller ces formes de racisme dans le monde du travail ? L'étude rappelle que les États doivent garantir l'égalité des citoyens, y compris dans les entreprises. La justice doit ainsi faire respecter ce droit essentiel et punir les employeurs qui pratiquent ces discriminations.

* Étude « L'égalité au travail, relever les défis » réalisée par le Bureau international du travail

[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)